

Programme d'allocations pour le logement Canada-Manitoba –

Volet Itinérance

Changement des renseignements

Ce document est offert en d'autres formats, sur demande.

Le volet Itinérance du Programme d'allocations pour le logement Canada-Manitoba aide à soutenir l'autonomie et à fournir un logement sûr et stable aux personnes à risque d'itinérance ou en situation d'itinérance en offrant des allocations qui combrent les écarts d'abordabilité des coûts de logement.

Si votre situation a changé depuis votre lettre d'approbation, vous devez remplir et envoyer ce formulaire dès que possible pour vous assurer que vous êtes toujours admissible et que vous recevez le bon montant.

Si votre situation a changé et que vous ne fournissez pas ce formulaire, vos allocations seront suspendues jusqu'à ce que nous recevions tous les documents exigés.

Où déposer votre demande de changement des renseignements

Si vous êtes locataire à Winnipeg, vous pouvez fournir tous les formulaires dûment remplis à End Homelessness Winnipeg,

par courriel à CMHB@endhomelessnesswinnipeg.ca; en composant le 204 915-6940 ou le 204 619-8746; ou par courrier postal à l'adresse suivante :

1075, avenue Portage, bureau 209A, Winnipeg (Manitoba) R3G 0R8

Si vous êtes locataire à Thompson, vous pouvez fournir tous les formulaires dûment remplis à la CMHA de Thompson,

par courriel à cmhbsupport@cmhathompson.ca; en composant le 204 939-0948; ou par courrier postal à l'adresse suivante :

43, baie Fox, Thompson (Manitoba) R8N 1E9

Si vous êtes locataire dans toute autre région en dehors de Winnipeg et de Thompson, vous pouvez fournir tous les formulaires dûment remplis à la Brandon Neighbourhood Renewal Corporation,

par courriel à rentsupplement@bnrc.ca ou à supplement@bnrc.ca; en personne sur rendez-vous en composant le 204 729-2490, poste 116; ou par courrier postal à l'adresse suivante :

440, avenue Rosser, Brandon (Manitoba) R7A 0K3

Instructions et étapes suivantes

- Remplissez et remettez la présente demande accompagnée de tous les documents requis (reportez-vous à la liste de contrôle des documents exigés ci-dessous). **Ne remplissez que les sections pour lesquelles il y a eu un changement dans votre situation. Tous les renseignements seront examinés et vérifiés pour confirmer leur exactitude.**
- Vous recevrez une lettre par la poste ou un courriel vous indiquant si votre demande a été approuvée ou refusée, ou si nous avons besoin de plus de renseignements de votre part.

Liste de contrôle des documents exigés

- Formulaire de changement des renseignements rempli (sur les pages suivantes). La demande ne sera pas évaluée tant que tous les documents n'auront pas été fournis.
- Si ce formulaire a été rempli par un mandataire ou un curateur public, veuillez joindre une copie des documents attestant l'autorité pertinente.
- Changement du revenu (le cas échéant) : preuves de revenu, y compris les montants. Il peut s'agir de votre lettre budgétaire de l'Aide à l'emploi et au revenu ou de votre lettre de confirmation concernant l'Allocation pour le loyer (destinée aux non-bénéficiaires de l'Aide à l'emploi et au revenu); ou de documents attestant vos revenus tirés d'un emploi (copie de vos trois derniers bulletins de salaire), de votre travail indépendant (revenus et dépenses mensuels), de l'assurance-emploi, de la sécurité de la vieillesse, du supplément de revenu garanti, du Régime de pensions du Canada, de l'indemnisation des accidents du travail, d'un plan de retraite individuel ou d'une pension d'invalidité.
- Changement du loyer ou (le cas échéant) des charges.
- Preuve de location. Il peut s'agir d'une copie de votre convention de location actuelle, d'une copie de votre formulaire d'Allocation pour le loyer de l'Aide à l'emploi et au revenu (le cas échéant) ou d'une copie d'une convention de location écrite. Si vous n'avez pas de convention de location écrite, votre propriétaire ou la personne à qui vous louez peut [télécharger et remplir une convention de location écrite](#) et la fournir avec votre demande.
- Formulaire signé de la collecte, l'utilisation et la communication des renseignements personnels (pages 8 et 9).
- Changement des renseignements bancaires ou relatifs au dépôt direct (le cas échéant). Si vous choisissez le versement de vos allocations directement dans votre compte, remplissez le formulaire de dépôt direct (page 10 et 11) et joignez-le à votre demande.

Programme d'allocations pour le logement Canada-Manitoba

Formulaire de changement des renseignements – Volet Itinérance

Veillez fournir les renseignements suivants :

Nom	
Adresse	
N° de client (le cas échéant)	

Je souhaite signaler un changement dans ce qui suit (cocher tout ce qui s'applique) :

- Coordonnées, y compris l'adresse (**remplir la page 4**)
- Montant du loyer ou des charges (**remplir la page 4**)
- Revenu et personne-ressource de l'organisme concerné (**remplir la page 5**)
- Paiement des allocations (**remplir la page 6**)
- Changement d'adresse du lieu de paiement (**remplir la page 6 et 7**)
- Demande de dépôt direct ou changement concernant celui-ci (**remplir la page 10 et 11**) **OU**
- Je veux mettre fin à mes allocations/je ne suis plus admissible (c.-à-d. que je ne paie pas de loyer, que je ne reçois plus l'Allocation pour le loyer [au titre ou non de l'Aide à l'emploi et au revenu], que mon revenu est supérieur à la limite du programme, que je ne vis plus au Manitoba).

Facultatif : si vous souhaitez mettre fin à vos allocations, pouvez-vous nous dire pourquoi?

Renseignements sur l'organisme d'aide au logement (le cas échéant)

Nom de l'organisme	
Nom de la personne-ressource	
N° de téléphone et courriel de la personne-ressource	

Ne remplissez que les sections pour lesquelles vous avez indiqué qu'il y a un changement.

1. Changement des coordonnées

Veillez indiquer vos nouvelles coordonnées ou vos coordonnées modifiées.

Courriel	
N° de téléphone	
Adresse (inclure le n° de case postale)	
Ville ou village (au Manitoba)	
Code postal	

Si vous avez changé d'adresse, vous devez remplir la section ci-dessous relative au changement du loyer ou des charges.

Facultatif : avez-vous autorisé une tierce personne à communiquer avec nous en votre nom afin de discuter d'importants renseignements concernant votre demande?

Nom	
Adresse	
N° de téléphone et courriel	

2. Changement du loyer ou des charges

Veillez cocher la case qui s'applique à votre changement de loyer :

- J'ai déménagé ou mon loyer a changé.
- Mes charges ont changé.

Votre loyer comprend-il **tous** les frais de services publics (chauffage, électricité, eau)?

- Oui
- Non

Si votre loyer n'inclut pas toutes les charges, vous pouvez bénéficier de fonds supplémentaires pour vous aider à les payer.

Veillez noter que le dépôt direct est le mode de versement privilégié des fonds supplémentaires d'aide au paiement des charges. Veillez fournir vos renseignements de dépôt direct sur la dernière page de la demande.

Si votre situation ne vous permet pas de recevoir un dépôt direct, veuillez cocher la case suivante :

- Veuillez effectuer le paiement par la poste (utilisez mon adresse dans la section « Renseignements sur la personne visée par la demande »).

3. Changement du revenu

Pour bénéficier du Programme d'allocations pour le logement, toutes les personnes qui présentent une demande doivent disposer de sources de revenu et fournir des preuves de revenu.

Il peut s'agir de votre lettre budgétaire de l'Aide à l'emploi et au revenu ou de votre lettre de confirmation concernant l'Allocation pour le loyer (destinée aux non-bénéficiaires de l'Aide à l'emploi et au revenu); ou de documents attestant vos revenus tirés d'un emploi (copie de vos trois derniers bulletins de salaire), de votre travail indépendant (revenus et dépenses mensuels), de l'assurance-emploi, de la sécurité de la vieillesse, du supplément de revenu garanti, du Régime de pensions du Canada, de l'indemnisation des accidents du travail, d'un plan de retraite individuel ou d'une pension d'invalidité.

Recevez-vous l'Aide à l'emploi et au revenu?

- Oui, je reçois l'Aide à l'emploi et au revenu.

Numéro de dossier de l'Aide à l'emploi et au revenu : _____

Votre numéro de dossier de l'Aide à l'emploi et au revenu comporte six chiffres et se trouve sur toute communication que vous avez reçue (p. ex., lettre budgétaire).

- Non

Recevez-vous l'Allocation pour le loyer destinée aux non-bénéficiaires de l'Aide à l'emploi et au revenu?

- Oui, je reçois l'Allocation pour le loyer destinée aux non-bénéficiaires de l'Aide à l'emploi et au revenu.

Numéro de la demande d'Allocation pour le loyer destinée aux non-bénéficiaires de l'Aide à l'emploi et au revenu : _____

Votre numéro de demande d'Allocation pour le loyer destinée aux non-bénéficiaires de l'Aide à l'emploi et au revenu comporte six chiffres et se trouve sur toute communication que vous avez reçue (p. ex., des lettres).

- Non

Si vous ne recevez ni l'Aide à l'emploi et au revenu ni l'Allocation pour le loyer destinée aux non-bénéficiaires de l'Aide à l'emploi et au revenu

Veillez indiquer le montant de votre revenu mensuel net ainsi que vos sources de revenu et celles de votre conjoint ou conjointe. Veillez fournir les preuves de revenu indiquées précédemment (selon les cas).

Source de revenu	Revenu mensuel net de la personne visée par la demande	Revenu mensuel net du conjoint ou de la conjointe
Revenu d'emploi		
Travail indépendant (net)		
Assurance-emploi		
Sécurité de la vieillesse		
Supplément de revenu garanti		
Régime de pensions du Canada		
Indemnisation des accidents du travail		
Plan de retraite individuel ou pension d'invalidité		
Autre		

4. Changement des renseignements et du lieu de paiement :

Comment préférez-vous recevoir les allocations? **Le dépôt direct est le mode de paiement privilégié.**

- Veuillez me verser les allocations par dépôt direct (vous devrez fournir vos renseignements relatifs au dépôt direct – voir la dernière page).
- Veuillez envoyer les allocations à mon locateur ou au curateur public, à l'adresse indiquée ci-dessous.

Si votre situation ne vous permet pas d'utiliser le dépôt direct et si **vous préférez que les allocations vous soient envoyées par la poste, ou si votre lieu de paiement a changé, veuillez remplir la section ci-dessous.**

- Veuillez m'envoyer les allocations par la poste (à l'adresse ci-dessous).

Nom	
Adresse : inclure le n° de case postale (le cas échéant) et le code postal	
N° de téléphone et courriel	

Ne remplissez la section suivante que si vous souhaitez que les allocations soient versées directement à votre propriétaire ou curateur public :

Nom complet du locateur ou du curateur public	
Société immobilière (le cas échéant)	
Adresse postale	
Ville/village/Code postal (au Manitoba)	
Courriel et n° de téléphone	

- En cochant cette case, je soussigné(e), _____ (nom complet), autorise le versement de mes allocations pour le logement Canada-Manitoba directement à cette personne ou à cet organisme chaque mois.

Date

COLLECTE, UTILISATION ET COMMUNICATION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Vos renseignements personnels sont recueillis conformément aux programmes de Logement Manitoba et seront utilisés pour déterminer votre admissibilité et vérifier si vous êtes toujours admissible au Programme d'allocations pour le logement Canada-Manitoba. Vos renseignements personnels sont protégés en vertu des dispositions sur la protection de la vie privée de la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée. Si vous avez des questions sur la collecte de ces renseignements, veuillez communiquer avec la coordination de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée de Logement Manitoba au 204 945-3025 ou à l'adresse suivante : 352, rue Donald, bureau 700, Winnipeg (Manitoba).

CONSENTEMENT À LA COMMUNICATION OU À L'ÉCHANGE DE RENSEIGNEMENTS

Je comprends que End Homelessness Winnipeg, la CMHA de Thompson ou la Brandon Neighbourhood Renewal Corporation administre le Programme d'allocations pour le logement Canada-Manitoba au nom de Logement Manitoba. Je consens à ce que End Homelessness Winnipeg, la Brandon Neighbourhood Renewal Corporation ou la CMHA de Thompson échange mes renseignements personnels avec d'autres ministères et organismes du gouvernement du Manitoba dans le but de déterminer mon admissibilité au Programme d'allocations pour le logement Canada-Manitoba ainsi que mes besoins en matière de logement.

J'autorise toute personne et tout organisme à communiquer ou à échanger des renseignements à cette fin. Je comprends que le présent consentement vise les renseignements suivants : emploi, revenus, éléments d'actif ou de passif, ressources, allocations reçues dans le cadre d'autres programmes ou tout autre renseignement personnel jugé pertinent.

Je comprends que End Homelessness Winnipeg, la Brandon Neighbourhood Renewal Corporation ou la CMHA de Thompson ne sera pas en mesure de déterminer mon admissibilité au Programme d'allocations pour le logement Canada-Manitoba si je choisis de ne pas donner le consentement susmentionné.

Je comprends que le gouvernement du Manitoba (ou un tiers désigné par le gouvernement du Manitoba) peut utiliser mes renseignements anonymisés pour l'analyse et la recherche au sujet de ses programmes et services. À cette fin, mes renseignements peuvent être combinés avec des renseignements provenant d'autres ministères ou organismes du gouvernement du Manitoba. Je comprends que le gouvernement du Manitoba peut communiquer avec moi pour obtenir des commentaires sur le Programme d'allocations pour le logement Canada-Manitoba.

Je comprends que mes renseignements peuvent être communiqués au gouvernement du Canada et à ses agents, y compris à Statistique Canada et à la Société canadienne d'hypothèques et de logement (ou un tiers désigné par le gouvernement du Canada) pour l'analyse et la recherche au sujet de programmes nationaux de logement.

Une copie ou une télécopie du présent consentement signé a le même effet que l'original et est suffisante pour autoriser la communication ou l'échange de renseignements.

DÉCLARATION

Je comprends que la présente demande ne constitue pas un engagement de End Homelessness Winnipeg, de la Brandon Neighbourhood Renewal Corporation ou de la CMHA de Thompson à me fournir un logement. Je reconnais qu'une fois fournie, cette demande devient la propriété de End Homelessness Winnipeg, de la Brandon Neighbourhood Renewal Corporation ou de la CMHA de Thompson.

Si cette demande est acceptée, je reconnais mon obligation d'aviser immédiatement le bureau administratif de tout changement dans ma situation, y compris tout changement d'adresse résidentielle ou de revenu, et de tous les autres renseignements susceptibles d'avoir une incidence sur mes allocations ou mon admissibilité au Programme.

J'atteste que les renseignements fournis dans le présent document sont véridiques, exacts et complets en tout point. Je comprends que si les renseignements fournis ne sont pas véridiques et exacts, End Homelessness Winnipeg, la Brandon Neighbourhood Renewal Corporation ou la CMHA de Thompson peut annuler ma demande ou prendre toute autre mesure jugée appropriée.

Je comprends que les renseignements fournis à End Homelessness Winnipeg, à la Brandon Neighbourhood Renewal Corporation ou à la CMHA de Thompson seront examinés et que l'organisme peut me renvoyer la présente demande ou exiger des renseignements supplémentaires à la suite de cet examen. Je comprends que tout retard dans la réception de ma demande peut avoir des répercussions sur le montant des allocations devant être versées en mon nom.

Signature de la personne visée par la demande

- En cochant cette case, je soussigné(e), _____ (nom complet), reconnais avoir lu et accepté les conditions ci-dessus relatives à la collecte, à l'utilisation et à la communication des renseignements personnels.

Date

Signature du mandataire ou du curateur public

- En cochant cette case, je soussigné(e), _____ (nom complet du mandataire ou du curateur public), au nom de _____ (nom complet de la personne visée par la demande), reconnais que la personne visée par la demande a lu et accepté les conditions relatives à la collecte, à l'utilisation et à la communication des renseignements personnels.

Date

Demande de dépôt direct

Section A – Renseignements relatifs au dépôt direct

Vous trouverez ci-dessous les différentes façons de fournir vos renseignements relatifs au dépôt direct. Choisissez la méthode qui vous convient le mieux.

1- Services bancaires en ligne

- Connectez-vous à vos services bancaires en ligne, cliquez sur le compte dans lequel vous souhaitez que votre argent soit déposé et sélectionnez le formulaire imprimable de dépôt direct de la paie. Veuillez noter que ces instructions peuvent varier légèrement d'un établissement financier à l'autre, mais qu'elles devraient rester relativement semblables, quel que soit l'établissement. Si vous avez des difficultés à trouver vos renseignements relatifs au dépôt direct en ligne, vous pouvez appeler directement votre banque pour obtenir de l'aide.
- Joignez vos renseignements sur le dépôt direct à votre demande dûment remplie.

2- Chèque personnalisé annulé

- Joignez un chèque en blanc lié à votre compte bancaire et écrivez « ANNULÉ » dessus. Nous nous servons des renseignements financiers figurant sur le chèque pour vous inscrire au dépôt direct.

3- À votre banque

- Vous pouvez également obtenir un formulaire de dépôt direct auprès de votre banque **OU**
- Demandez à votre établissement financier de remplir les champs ci-dessous. **Veillez à ce que le cachet soit apposé dans le champ prévu à cet effet.**

Numéro de la succursale

Numéro de
l'établissement financier

Numéro de compte

Cachet de l'établissement financier

Section B – Autorisation de la personne visée par la demande

- En cochant cette case, je soussigné(e), _____ (nom complet), autorise End Homelessness Winnipeg, la Brandon Neighbourhood Renewal Corporation ou la CMHA de Thompson à verser mes allocations dans le compte bancaire indiqué à la section A. J'accepte d'aviser par écrit cet organisme de tout changement apporté à mon établissement financier, à ma succursale ou à mon numéro de compte bancaire et de lui accorder un minimum de 10 jours ouvrables, après la réception de l'avis, pour effectuer le changement. Le service de dépôt direct se poursuivra jusqu'à ce que j'en demande l'annulation par écrit à End Homelessness Winnipeg, à la Brandon Neighbourhood Renewal Corporation ou à la CMHA de Thompson. Je comprends que le dépôt direct est un service facultatif et volontaire et que l'organisme a le droit d'annuler ce service et de recourir au paiement par chèque sans préavis.

Date